

REPUBLICQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE L'AIN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE
LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA DOMBES DU 18 SEPTEMBRE 2025
Nombre de membres :

En exercice : 59

Présents : 38

Pouvoirs : 13

Votants :41

Date de convocation et d'affichage :

12 septembre 2025

Numéro :

D20250918_181

Objet :

Adhésion au
Réseau National
des Espaces Test
Agricoles
(association
RENATA)

L'an deux mille vingt-cinq, le 18 septembre, à 19 heures 30 minute, le Conseil de la Communauté de Communes de la Dombes, légalement convoqué, s'est réuni à la salle polyvalente de La Chapelle du Chatelard, sous la présidence de Madame Isabelle DUBOIS

COMMUNES	DELEGUES		Présent(s)	Absent(s)	Donne pouvoir à
ABERGEMENT-CLEMENCIAT	Daniel	BOULON		x	
BANEINS	Jean-Pierre	GRANGE	x		
BIRIEUX	Cyril	BAILLET	x		
BOULIGNEUX	Laurent	COMTET	x		
CHALAMONT	Roseline	FLACHER	x		
	Thierry	JOLIVET		x	
	Stéphane	MERIEUX		x	
CHANEINS	Patrice	FLAMAND	x		
CHATENAY	Evelyne	BERNARD	x		
CHÂTILLON LA PALUD	Dominique	LAMY		x	
	Chantal	BROUILLET		x	E. BERNARD
CHATILLON SUR CHALARONNE	Patrick	MATHIAS	x		
	Sylvie	BIAJOUX	x		
	Michel	JACQUARD		x	P. MATHIAS
	Fabienne	BAS-DESFARGES		x	S. BIAJOUX
	Pascal	CURNILLON	x		
	Bernadette	CARLOT-MARTIN		x	P. CURNILLON
	Jean-François	JANNET	x		
CONDEISSIAT	Stephen	GAUTIER	x		
CRANS	Françoise	MORTREUX		x	JP. COURRIER
DOMPIERRE SUR CHALARONNE	Didier	MUNERET	x		JF. JANNET
LA CHAPELLE DU CHATELARD	Cyrille	RIMAUD	x		
LAPEYROUSE	Gilles	DUBOST	x		
LE PLANTAY	Philippe	POTTIER	x		
MARLIEUX	Jean-Paul	GRANDJEAN	x		
MIONNAY	Henri	CORMORECHE	x		
	Émilie	FLEURY	x		
	Jean-Luc	BOURDIN		x	

MONTHIEUX	Philippe	CHALAYER	x		
NEUVILLE LES DAMES	Michel	CHALAYER	x		
	Rachel	RIONET		x	M. CHALAYER
RELEVANT	Christiane	CURNILLON		x	
ROMANS	Jean-Michel	GAUTHIER	x		
SAINT ANDRE DE CORCY	Ludovic	LOREAU	x		
	Evelyne	ESCRIVA	x		
	Pascal	GAGNOLET	x		
	Claude	LEFEVER		x	I.DUBOIS
SAINT ANDRE LE BOUCHOUX	Alain	JAYR		x	S. PERI
SAINT GEORGES SUR RENON	Sonia	PERI	x		
SAINT GERMAIN SUR RENON	Philippe	GOURDIN	x		
SAINT MARCEL EN DOMBES	Dominique	PETRONE		x	E. FLEURY
SAINT NIZIER LE DESERT	Jean-Paul	COURRIER	x		
SAINTE OLIVE	Thierry	PAUCHARD	x		
SAINT PAUL DE VARAX	Cédric	MANCINI	x		
	Evelyne	ABRAM-PASSOT	x		
SAINT TRIVIER SUR MOIGNANS	Marcel	LANIER	x		
	Martine	MOREL-PIRON		x	M. LANIER
SANDRANS	Audrey	CHEVALIER		x	L. LOERAU
SULIGNAT	Alain	GENESTOUX		x	
VALEINS	Frédéric	BARDON	x		
VERSAILLEUX	Gérard	BRANCHY		x	JP. HUMBERT
VILLARS LES DOMBES	Pierre	LARRIEU	x		
	Isabelle	DUBOIS	x		
	François	MARECHAL	x		
	Marie Anne	ROUX		x	
	Didier	FROMENTIN		x	
	Agnès	DUPERRIER	x		
	Jacques	LIENHARDT	x		
VILLETTE SUR AIN	Jean-Pierre	HUMBERT	x		

Secrétaire de séance élu : **Laurent COMTET**

Rapporteur : **Jean-Pierre GRANGE**

L'association RENETA, créée en mars 2012, a pour objet la promotion du test d'activité pour l'installation agricole et la gestion et l'animation du réseau.

Le Réseau National des Espaces-Test Agricoles vise :

- l'accompagnement de projets émergents d'espaces-test ;
- l'échange de pratiques entre ses membres ;
- l'identification et la représentation de l'expérience de ses membres en matière de test d'activité agricole, dans un objectif de développement de partenariats ;
- la recherche d'harmonie entre les espaces-test membres du réseau ;
- la mise en œuvre de projets collectifs, incluant la construction d'outils de travail en commun (capitalisation, évaluation, études techniques).

L'association est avant tout un réseau de praticiens. Les membres du RENETA sont des espaces-test agricoles, en fonctionnement ou en projet (membres actifs), ainsi que quelques réseaux régionaux ou nationaux impliqués dans le test d'activité agricole (membres associés).

- les membres actifs en fonctionnement sont des personnes morales qui sont en charge d'un espace-test en activité ; l'association admet un membre par espace-test ; dans le cas le plus courant où les espaces-test regroupent plusieurs partenaires, il appartient aux partenaires de désigner un représentant qui adhère à l'association, même si d'autres personnes de ce partenariat pourront participer aux activités du Réseau ;
- les membres actifs en projet sont des personnes morales qui sont engagées dans la création d'un espace-test ; ils sont donc logiquement appelés à devenir membres actifs en fonctionnement dès que leur espace-test est en activité ; *C'est dans ce collège que s'inscrirai à ce stade la Communauté de Communes de la Dombes.*
- les membres associés et les membres qualifiés sont des personnes morales qui adhèrent au Réseau pour contribuer à la réalisation de son objet ;

Pour être membre de l'association, il faut adhérer aux statuts, s'engager à respecter le règlement intérieur et la charte et s'acquitter de sa cotisation annuelle. L'adhésion est annuelle, par année civile. Les personnes morales nomment chaque année leur(s) représentant(s).

Considérant l'intérêt de la Communauté de Communes de la Dombes à rejoindre ce réseau pour l'accompagnement de l'émergence de l'Espace Test Agricole sur la Ferme du Jonc au Plantay, initié dans le cadre de sa politique agricole et alimentaire pour répondre à des enjeux notamment de maintien de l'élevage sur son territoire,

Considérant le montant de la cotisation annuelle qui est pour un membre actif en projet de 150€ / 300€ / 500€ selon le niveau de cotisation (de base / de soutien / de soutien ++) puis de 300€ / 600€ / 1000€ pour un membre actif en fonctionnement,

Il est proposé au Conseil Communautaire :

- D'approuver l'adhésion à l'association RENETA pour un montant de cotisation annuelle initiale de 300€,
- D'autoriser Madame la Présidente à signer tous les documents relatifs à cette adhésion et son renouvellement.

Le Conseil communautaire

après en avoir délibéré, décide par 38 pour, 3 contre et 10 abstentions :

- **D'approuver** l'adhésion à l'association RENETA pour un montant de cotisation annuelle initiale de 300€,
- **D'autoriser** Madame la Présidente à signer tous les documents relatifs à cette adhésion et son renouvellement.

Ainsi fait et délibéré, le 18 septembre 2025.

Le secrétaire de séance,
Laurent COMTET



La Présidente,
Isabelle DUBOIS

